

# Audience avec le Délégué du DG pour l'Occitanie Compte-rendu des échanges du 7/11/2023

Nous avons demandé une audience au délégué Sud-Pyrénées du DG, qui est donc son représentant en Occitanie avec la lettre que vous pouvez retrouver au lien qui suit :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/389-lettre-au-delegue-interregional.html>

Cette audience a duré 3 heures en présence du Délégué et de son adjoint et, pour Solidaires Finances Publiques 31, d'une délégation de quatre militant·e·s qui ont remis au délégué, fraîchement arrivé, un dossier correspondant aux points que nous avons soulevés dans la lettre.

Notre volonté était de l'interpeller sur des dossiers nationaux qui ont un impact sur notre Direction et d'obtenir un peu plus de transparence et des informations. Nous avons donc systématiquement mis en avant notre volonté syndicale de visibilité nationale et locale, alors que la DG ne communique pas sur ces sujets, malgré les expressions de notre syndicat national, ce qui est une faute grave et un mépris des personnels.



Volonté aussi de « faire passer des messages » et de mettre une forme de pression dans une période particulière des arbitrages sur les effectifs de la DRFiP 31.

Nous ne pouvons évidemment pas traiter de tous les sujets qui font notre quotidien. Aussi, avons-nous évoqué des sujets d'actualité particulièrement brûlants, en mettant l'accent sur l'absence de défense réelle de nos missions, des personnels et de leurs conditions de travail à tous les niveaux. Il ne s'agit pas d'idéaliser un « passé administratif et syndical », mais de souligner que, sur tous les sujets, nous constatons que « la sphère DGFIP » n'est pas écoutée, n'est pas soutenue et, au contraire, systématiquement ciblée depuis des années sans prise en compte de notre utilité pour l'intérêt général. La responsabilité de la « haute hiérarchie » en est une cause certaine et ce sont des agent·e·s en première ligne pour faire face aux difficultés qui en paient les conséquences.

## Exigeons notre dû... et le sujet de l'indemnité de résidence

Dans cette période de « négociations indemnitaires » à la DGFIP, nous sommes revenus sur les incompréhensions et le ressenti des agent·e·s face à l'annonce d'une prime "GMBI qui exclue de fait celles et ceux qui, sur toutes les missions, se sont investis dans leur travail en rencontrant, elles et eux aussi de nombreuses difficultés, même si GMBI est un des plus grands fiascos de ces dernières années. De même, nous avons souligné que sur le volet formation (volume de promotion, concours) les décisions, signées par l'ensemble des organisations syndicales, ne dépassent pas vraiment les arbitrages ministériels. Dès lors la partie qui s'ouvre sur la négociation (celle sur l'indemnitaire pérenne) nécessitera du « grain à moudre » typiquement DGFIP et pas seulement une déclinaison ministérielle.

**Qu'es aquo ?**  
Logiciel GMBI Gérer Mes Biens Immobiliers

Par ailleurs, nous avons à nouveau mis en avant un dossier local qui nécessite depuis le temps que l'on en parle-, des arbitrages au niveau Fonction Publique : nous parlons ici du scandale de l'indemnité de résidence dont les fonctionnaires de notre département sont injustement écartés ! Nous sommes longuement revenus sur ce dossier en présentant l'historique, la réalité des enjeux de notre territoire et les annonces récentes du Ministre de la Fonction Publique qui a indiqué vouloir accorder l'indemnité de résidence à certains territoires frappés par un coût de la vie plus important (zones frontalières avec la Suisse). Et la 4<sup>e</sup> ville de France n'aurait toujours pas cette indemnité ? Solidaires Finances Publiques 31 a demandé au délégué de faire remonter ce dossier au DG pour qu'il saisisse les ministres concernés. Nous avons également mené cette démarche avec

l'ensemble des parlementaires de Haute-Garonne et les principaux élus territoriaux.

Le Délégué a pris note de notre argumentaire et a convenu de la légitimité du sujet. Il relayera auprès du Directeur Général mais relève qu'évidemment cela relève d'une décision politique.



Le Délégué a pris note de notre argumentaire et a convenu de la légitimité du sujet. Il relayera auprès du Directeur Général mais relève qu'évidemment cela relève d'une décision politique.

Le Délégué a pris note de notre argumentaire et a convenu de la légitimité du sujet. Il relayera auprès du Directeur Général mais relève qu'évidemment cela relève d'une décision politique.

## Priorité Amendes : des belles paroles à de cruelles réalités !

Nous sommes longuement revenus sur le diagnostic : un enjeu citoyen à respecter, une chaîne Amendes à conforter et coordonner et des incompréhensions des usagers à lever. Constat également d'un abandon de longue date de cette mission et ses structures avec des suppressions d'emplois importantes et une localisation massive des emplois vacant qui conduisent à de fortes tensions dans les accueils et pour les personnels. Ceci en partie provoqué par la situation de la TTA-CAS avec son périmètre à 8 départements pour le recouvrement et à 32 départements pour l'accueil et une mission nationale sur les OTCI. Nous avons longuement mis en avant la réalité de ce service : flux et charge de travail énormes qui forment la réalité du service public et de l'exercice des missions.

Alors qu'il nous est annoncé par la Direction locale une pérennisation du CAS en Centre de Contact sur le modèle de celui d'Épinal, nous avons souligné la différence importante du ratio « effectifs affectés/départements à gérer » entre ces deux structures.

De même, sur le dossier du recouvrement, nous avons mis en avant les missions et difficultés de la TTA alors que c'est un enjeu majeur de finances publiques.

Le Délégué nous a annoncé que dans la préparation de la déclinaison à la DGFIP du PLF, ce sont à minima une dizaine d'emplois qui seraient affectés au CAS de Toulouse au 01/09/2024.

Il a également souligné que la TTA-CAS sera maintenue en tant que structure et à pilotage hiérarchique unique mais à double structure matérialisée par deux codes Sages pour la TTA et le CAS.

Il a annoncé, dans le cadre de GT en élaboration avec la DG, des réflexions sur l'accueil amendes ou la TTA-CAS et le SIP de Carcassonne sont sollicités pour diagnostic.

De même sur les problématiques AMD, et les difficultés d'outil informatique, il est favorable à un ressenti de la base pour aider aux arbitrages à venir.

La Délégation de *Solidaires Finances Publiques 31* est revenue sur les carences en emplois (vacances, volume des charges) et la réalité des métiers, qui conduisent à des souffrances au travail inacceptables, pour revendiquer des arbitrages favorables et pérennes. Nous sommes aussi revenus sur l'impact de l'immobilier, notamment l'annonce de la localisation de la TTA-CAS dans la future Cité Administrative et la nécessité absolue de se projeter dans le futur, particulièrement en matière d'évolution des effectifs et



d'autant plus dans un bâtiment où on nous promet « l'ensardinement. C'est ainsi que doivent pris en compte : l'évolution des emplois et l'ergonomie (dont la contrainte téléphonique), mais aussi les volumes de papiers et de courriers (une photo a été donnée au délégué pour qu'il en prenne conscience) et les multiples sollicitations auxquelles le service doit faire face. Et nous avons particulièrement insisté sur les conditions de sécurité à l'accueil de cette nouvelle cité. En effet aujourd'hui la Trésorerie Amendes est dans un bâtiment fermé et ne pratique pas d'accueil physique. Mais à la nouvelle Cité il y aura un accueil général, puis un accueil DRFiP avec, dans les murs, une Trésorerie Amendes. C'est donc clairement différent de la situation actuelle et doit être intégré dans la réflexion bâtementaire et sécuritaire.

## Mécano sur le recouvrement : nous voulons de la transparence !

Sur ce dossier la DG pêche honteusement par un manque de transparence qui conduit les personnels à des interrogations sur leur avenir professionnel et personnel. Rappelons que le projet initial au niveau national prévoyait une départementalisation du recouvrement dans les PRS (créances des professionnels et des particuliers puis produits locaux et amendes) via l'outil ROC-SP et quelques expériences locales.

Nous avons rappelé que depuis,

un arbitrage avait été fait pour « extourner » les directions de niveau 1 (grosses directions) du recouvrement départemental dans les PRS des créances des professionnels. Pour les créances des particuliers nous sommes toujours dans l'expectative et avons demandé que le même arbitrage soit rendu.

### Qu'es aquo ?

**TTA** Trésorerie Toulouse Amendes

**CAS** Centre Amendes Services

**OTCI** Opposition au Transfert du Certificat d'Immatriculation

**AMD** Application de gestion des Amendes

### Qu'es aquo ?

**PRS** Pôle de Recouvrement Spécialisé

**ROC-SP** Recouvrement Optimisé des Créances du Secteur Public

Au-delà, nous avons plaidé pour qu'enfin DG et directions locales soient totalement transparentes sur ce dossier essentiel, d'autant dans le cadre des discussions actuelles sur la mise en place du « SIP de demain » ...

Le Délégué nous a confirmé que pour les professionnels notre Direction est extournée de l'objectif de centralisation en PRS et que c'est « durable ». Sur ce dossier, la DG n'envisage pas à ce stade la généralisation prévue, mais souhaite continuer les expérimentations départementales en 2024, avec à ce stade pour l'Occitanie 3 Directions candidates.

Concernant le projet de centralisation du recouvrement des particuliers, l'expérience en Meurthe et Moselle est « encalminée » avec un audit en cours pour diagnostic et décision sur un outil informatique qui n'est manifestement pas opérationnel. Se pose donc clairement la question de l'arrêt ou la prolongation de l'expérience... Dès lors à ce stade aucune décision sur ce dossier n'est prise et si le délégué entend notre revendication d'extourner notre département de la départementalisation (comme pour les professionnels), il ne peut y répondre.

La délégation de *Solidaires Finances Publiques 31* a de nouveau souligné l'importance de ce dossier tant pour les personnels et leurs questionnements que et pour les territoires et l'exigence de proximité de toutes les missions que nous portons.

## Une dé-métropolisation dingue tant pour les agent·e·s que pour les populations !

Nous avons longuement interpellé le délégué sur les impacts sur les droits et garanties des personnels en revenant sur le vécu tant des personnels des SIE que du SPF de Toulouse qui ont le sentiment d'être méprisés et trahis. C'est particulièrement le cas des annonces faites après les délais de dépôt des mutations au plan national, sans parler du « plan caché » de restructuration pour les SPF. Nous avons pointé l'enjeu de la composition la plus large possible des périmètres à définir avant les dates des mouvements nationaux pour que tous les personnels concernés puissent faire valoir leurs droits et garanties, tant en national qu'en local, tant en matière de mobilité qu'indemnitaire.



Nous avons de nouveau pointé les enjeux sur les missions avec les usines à gaz qui ont été créées sur ces deux services et qui conduisent à un éloignement manifeste des usagers et à un affaiblissement majeur de la qualité.

Nous avons également mis l'accent, conséquence directe de ce qui précède, sur le « blues » des personnels sur le sens du travail, en soulignant les carences, pour ne pas parler d'inhumanité, de l'administration face au ressenti des personnels confrontés à un abandon des missions. Nous sommes revenus sur les besoins d'information du réseau sur les missions transférées (taxes douanières, taxe d'urbanisme) sans mutualisation, sans information et sans aucun soutien.

Nous avons souligné les conséquences dramatiques sur les effectifs de la DRFiP de Haute-Garonne qui cumule les suppressions « classiques » et celles de la dé-métropolisation, ce qui a un impact énorme et suscite nombre d'incompréhensions : situations exacerbées sur les emplois vacants et suppressions d'emplois, incompréhensions devant les arbitrages RH (recrutement de contractuels quand on « bloque » des affectations de stagiaires ou des mutations). Nous avons longuement souligné les enjeux du territoire de la Haute-Garonne : dynamique démographique, économique, charge de travail...

Le Délégué a pris acte de notre constat et relayera auprès de la DG dans la période d'arbitrage interne qui est ouverte au niveau national.

## L'immobilier ne peut pas oublier l'humain !

### Qu'es aquo ?

**DIE** Direction de l'Immobilier de l'État

**RRPIE** Responsable Régionale de la Politique Immobilière de l'État

Nous avons exprimé nos analyses sur les projets immobiliers en cours en Haute-Garonne, tout en soulignant nos désaccords avec la politique globale développée dans le cadre de la politique immobilière de l'état par la DIE. La volonté « d'ensardinement » est manifeste comme nous l'avons souvent exprimé, pour exemple au lien suivant : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/394-cr-csal-19102023-mecano-immobilier.html> )... Son caractère technocratique et idéologique conduit à des projets dans lesquels l'humain et les conditions de travail ou d'exercice des missions sont ignorés.

C'est ce que relèvent, tout autant que nous, les acteurs de prévention dans leurs expressions récurrentes sur le sujet. Cette nouvelle politique marque encore un peu plus le recul à de la DGFIP en matière de conditions de travail des personnels alors que, sans être parfaite, elle a longtemps été plutôt dans le peloton de tête des administrations.

Et nous ne pouvions pas ne pas évoquer, pour l'exemple de cette folie douce, la création en cours rue des lois, par la RRPIE et pour son propre service, d'un « espace innovant » aux couleurs chatoyantes et aux plafonniers façon ciel nuageux à mille lieux des conditions imposées par ailleurs aux personnels.

Nous avons longuement relayé ces enjeux sur l'ensemble des dossiers locaux avec une insistance toute particulière sur la nouvelle Cité Administrative de Toulouse (voir aussi point sur les Amendes).

Le Délégué nous a dit entendre nos analyses et indiqué la mise en place d'un pilotage « trilogue » (RRPIE/DRFiP-DDFiP/Délégation) sur ces sujets.

Nous avons souligné longuement notre revendicatif sur ces sujets et la nécessité d'associer les agent·e·s dès les projets et tout au long de la réflexion à des évolutions qu'elles et ils vivront demain au quotidien...



## Suite à ces sujets nationaux à impact local, nous avons abordé :

- **GMBI et actualité des services d'accueil :**

Notre analyse (dysfonctionnement majeur envers la population pour ne pas dire que c'était honteux, difficultés immenses pour les personnels des CDIF et SIP sans oublier les SGC de par leur proximité) est partagée par le Délégué qui souligne, sans paraître y croire vraiment, les excuses/remerciements du DG (la belle affaire !!!). Nous avons dès lors mis en avant les enjeux de soutien pour un véritable plan d'action avec la période en cours et à venir sur les sollicitations des usagers et des contentieux à venir... Parce que l'histoire est loin d'être terminée avec par exemple les rôles de TH qui sortent dont ceux des résidences secondaires (+ 50 % de rôles) et c'est sur plusieurs années que les effets vont se faire ressentir. Le délégué semble en avoir conscience et nous dit que ce qui importe maintenant est de savoir quels sont les outils de demain et quelles sont les priorités pour la suite. A lui de définir tout ça avec ses coreligionnaires et le DG en n'oubliant pas que derrière il y a des femmes et des hommes avec leurs limites...

- **Dinguerie sur les ponts naturels**

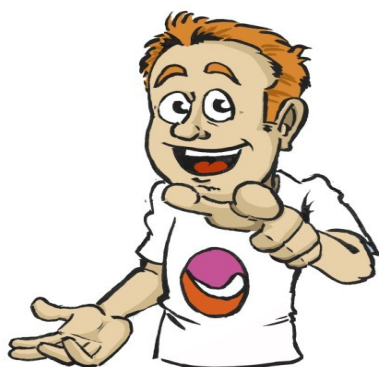
Nous avons abordé ce sujet, face à la « dinguerie » des positions de notre direction locale (cf : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/397-cr-2eme-csal-ponts-naturels.html>). Le Délégué nous a indiqué que concernant le 16/08 « ce n'était pas un sujet pour lui et la DG »... Mais manifestement c'en est un pour notre DRFiP sans que l'on ait réussi à comprendre par quels méandres intellectuels passait sa réflexion ! Sur le pont du 10 mai il a effectivement relayé les consignes de la note de la DG et attend un retour du DG suite à l'interpellation intersyndicale nationale au cours de laquelle il a indiqué qu'il réfléchissait à nouveau à la question.

- **Sur le COM et la sphère CF**

Nous avons souligné l'importance de visibilité sur les pistes/arbitrages liés au COM et dès lors de présentation en local dans les Directions. Nous avons relayé l'importance de soutenir les missions CF à tous les niveaux et pour les structures.

- **Sur les services de Direction**

Nous avons mis en avant l'importance de tous les services dans la cadre de l'élaboration du COM. Nous avons insisté sur les services de Direction, lien essentiel avec le réseau avec un accent sur le projet « dingue » de créer à la DRFiP 31 une méga Division Dépense-Comptabilité, idée folle et personnelle de notre Directeur, en décalage absolu avec le besoin d'humanité et d'efficacité dans les services.



### **Analyse de notre Délégation :**

*Cette audience aura été utile pour obtenir quelques informations et en rendre compte, mais surtout pour peser sur des sujets d'actualité essentiels et faire passer des messages dans une période particulière. Cela fait partie de la démarche syndicale de Solidaires Finances Publiques 31, dont nous ne dévions pas du national au local, pour être utiles au mieux pour les personnels de la DRFiP 31.*